

## Le contexte

La complexification du contexte socio-économique, la diversification des acteurs intervenant dans le champ sportif, la multiplication des exigences en matière de pratique sont autant d'éléments conduisant les associations sportives à se structurer, s'adapter et se développer. Afin de répondre à ces contraintes, **la professionnalisation du secteur est devenue inéluctable** d'autant plus que le mouvement sportif s'est très largement appuyé sur l'ensemble des dispositifs et politiques publics de soutiens à l'emploi (Nouveaux Service-Emplois Jeunes, CES-CEC, Plan Sport Emploi, Plan de Cohésion Sociale, aides régionales à l'emploi...). Or, la professionnalisation ne se limite pas au recours à l'emploi dans les associations mais doit être abordée dans sa globalité. Cette démarche n'est pas aisée. L'accompagnement à la structuration des associations trouve ainsi toute sa pertinence.

## Le processus de professionnalisation

La professionnalisation implique la prise en compte de 3 dimensions fondamentales



### Le projet associatif : au cœur de la professionnalisation

Le **bénévolat et le statut associatif** sont au centre du développement du sport en France. Si la forte évolution des pratiques et l'accroissement constant des emplois accélèrent la professionnalisation du mouvement sportif, celle-ci doit nécessairement **soutenir l'ancrage territorial de l'association par la formalisation d'un projet associatif** s'inscrivant dans un contexte socio-économique et juridique tant national que territorial.

Prise en compte du **capital humain** de l'association (bénévoles et professionnels) → **compétence et technicité** des acteurs pour une plus grande efficacité dans la réponse aux nouveaux besoins et exigences

## ***La professionnalisation des activités***

### La professionnalisation des activités

Formaliser un **projet associatif en cohérence avec le contexte tant local que national** (social, géographique, démographique, économique, politique, juridique, ... )

- **Répondre aux besoins des publics** → une optimisation des services rendus aux adhérents
- Produire **une réponse collective** → un projet partagé
- **Ancrer le projet dans un environnement pluriel** → une démarche territoriale et fédérale
- Inscrire ce projet dans le temps : **le plan de développement**
- Mettre en œuvre les activités : **le plan d'actions**

→ **Une nécessité : consolider les activités et les inscrire dans un cadre cohérent**

## ***La professionnalisation des acteurs***

### La professionnalisation des acteurs

- Etre capable de fournir une réponse de qualité à des exigences et un environnement de plus en plus complexe
- ... **en développant les compétences et le savoir-faire technique des acteurs** (salariés et bénévoles) par
  - L'information
  - La formation
  - ...
- **Définir une équipe projet en prenant en compte et combinant l'ensemble des ressources disponibles**
- **Développer les compétences et les savoir-faire des différents acteurs**

## ***La professionnalisation des acteurs***

### La professionnalisation de la structure

- **Organiser le fonctionnement interne pour mettre en œuvre le projet de manière cohérente et structurée**
    - Définir des règles de fonctionnement (gestion de projet, communication, ...)
    - Se doter de moyens (financiers, techniques et humains)
    - Définir le rôle et les relations entre les différents acteurs
- **Une nécessité : se doter d'outils adaptés aux besoins de l'association**

## ***Contact CNAR :***

**Comité National Olympique et Sportif Français**  
1 avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris cedex13  
Tél : 01 40 78 29 43

Courriel : [cnar-sport@cnosf.org](mailto:cnar-sport@cnosf.org)  
Site : <http://cnar-sport.franceolympique.com>